

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE L'ACCORD-CADRE : Fourniture de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables – Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Terres de Montaigu – Communauté de communes Montaigu-Rocheservière - 35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU Cedex – Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président de la Communauté de communes - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :
34928480-6 : Conteneurs et poubelles de déchets

4. PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée lancée en application des dispositions des articles 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

5. ALLOTISSEMENT : Les prestations ne font pas l'objet d'une décomposition en plusieurs lots. Il s'agit d'un lot unique.

6. FORME DE L'ACCORD-CADRE : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.
Le montant maximum annuel de commande est fixé à 20.000,00 € HT.

7. DUREE DE L'ACCORD-CADRE : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2019. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

8. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres des membres du groupement de commandes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

9. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, coordonnées ci-dessus).

10. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le vendredi 09 novembre 2018 à 12h00** sur le profil acheteur de la Communauté de communes www.marches-securises.fr.

11. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

12. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Renseignement(s) technique(s) : M. Olivier RAMBAUD – Direction de l'Environnement – Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière – Tél. : 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) administratif(s) : M. Mathis BEILLEVAIRE – Service Commande publique – Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière – Tél. : 02 51 46 45 45.

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

14. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

15. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro – Les offres variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées par le pouvoir adjudicateur. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement des offres.

16. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le jeudi 11 octobre 2018.